GR. Toepassing van artikel 8 van het Reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Voorstel van motie ingediend door de fractie “PTB”, en medegetekende door mevrouw F. LAANAN, gemeenteraadslid, voor de fractie "PS-SPa", door de heer C. CHERFAN, gemeenteraadslid, voor de "Team Fouad Ahidar 1070"-fractie, en door mevrouw N. KAMMACHI, gemeenteraadslid, voor de fractie "ECOLO-Groen", betreffende de steun aan de beweging van scholieren en jongeren.

A. LARIDON :

Je ne vais pas revenir en détail sur le texte de cette motion mais nous le savons, depuis le début du mois d’octobre, ce sont des milliers d'élèves, d'étudiants et de jeunes qui se mobilisent pour leur avenir. Ils manifestent contre la hausse du minerval à 1.200€, contre les mesures d'austérité fragilisant l'enseignement, ce dont nous venons de parler il y a peu, et contre l'ensemble des politiques menées par le « MR » et « Les Engagés » qui rendent leur avenir toujours plus incertain.

Disons-le clairement, ces jeunes ont totalement raison de se mobiliser et de refuser que ce soit toujours les mêmes qui payent le prix des choix politiques faits dans nos parlements. Ils ont raison de s'opposer à une politique choisissant de financer le matériel militaire plutôt que l'humain et qui nous mène droit vers la guerre.

A Anderlecht, nous sommes l'une des Communes démographiquement les plus importantes de la Région et l'une de celles qui comptent le plus de jeunes. Concrètement, cela représente des centaines de familles qui vont devoir trancher l'impossible dilemme : lequel de leurs enfants aura la chance d’aller à l'université car, payer deux minervaux à 1.200€, est tout simplement hors de portée pour des milliers de foyers de ce pays, et particulièrement pour les familles anderlechtoises.

Ce sont aussi des enfants qui, faute de moyens, commencent vont déjà à l'école le ventre vide, ce sont des professeurs qui s'épuisent dans des classes surchargées, ce sont des milliers de jeunes Anderlechtois qui subissent de plein fouet les conséquences de toutes ces coupes budgétaires.

On nous parle sans cesse d'égalité des chances, mais on organise un enseignement de plus en plus cher, de plus en plus inégalitaire, de plus en plus élitiste. Et, lorsque ces jeunes descendent pacifiquement dans la rue pour défendre leurs droits, la seule réponse qu'ils reçoivent, c'est la répression policière, cde qui est inacceptable.

C'est pourquoi cette motion demande que le Conseil communal et le Collège soutiennent officiellement les jeunes mobilisés, leurs revendications légitimes ainsi que leur droit fondamental à manifester. Nous demandons que notre Commune s'engage clairement à dire « non » à la casse sociale et à un enseignement réservé à une poignée de privilégiés. L'avenir de notre jeunesse ne doit pas être sacrifié sur l'autel de l'austérité et des choix belliqueux de quelques-uns.

F. LAANAN :
A. Laridon a parfaitement détaillé le contenu de cette motion que mon groupe soutient sans réserve. Cela fait plusieurs mois que les jeunes descendent dans la rue. C'est un signal fort et assez exceptionnel car on entendait souvent dire : *« Que font-ils, on ne les voit jamais nulle part ».* Aujourd'hui, ils ont enfin pris la mesure de toutes ces décisions prises contre eux et contre leurs familles, qui les précarisent un peu plus chaque jour, que ce soit l'explosion des

droits d'inscription ou la hausse des abonnements scolaires en Région wallonne. À cet égard, nous pouvons nous réjouir qu'à Bruxelles nous ayons fait le choix de maintenir l'abonnement à 1€ par mois pour les jeunes et les seniors ; c'est un acquis essentiel.

Mais, au-delà du passage des droits d'inscription de 150 à 1.200€, ce qui représente une différence colossale, c'est un choix de société dramatique. Comme l'a souligné A. Laridon, dans certaines familles, il faudra littéralement choisir quel enfant aura la chance de pouvoir aller à l'université ; je trouve cette situation d'une extrême gravité.

Je ne serai pas plus longue mais je tiens à le rappeler : la liberté de manifester est un droit fondamental garanti par la Constitution. Au-delà du combat qu'ils mènent pour leur propre avenir, ces jeunes se tiennent aussi aux côtés de leurs enseignants, à qui l'on a considérablement alourdi la charge en augmentant le temps de présence en classe face aux élèves. C'est donc aussi un combat pour leur école et pour un enseignement de qualité, ce que les débats précédents sur les indicateurs et les résultats « PISA » ont d'ailleurs amplement illustré.

Nous votons donc cette motion des deux mains et nous remercions notre collègue d'avoir pris l'initiative de la déposer.

N. KAMMACHI :
Le groupe « Ecolo-Groen » soutient cette motion pour défendre avant tout défendre une conviction fondamentale : chaque jeune doit pouvoir construire son avenir, quelles que soient ses origines, sa situation sociale ou le portefeuille de ses parents. Aujourd'hui, des milliers de jeunes se mobilisent parce qu'ils s'inquiètent, à juste titre, des choix politiques pesant directement sur leur avenir. En tant que responsables politiques, notre devoir n'est pas seulement de les entendre, mais de les écouter et de prendre leurs revendications au sérieux. L'enseignement doit rester un formidable outil d'émancipation et non devenir un facteur supplémentaire d'inégalité.

À Anderlecht, nous savons combien cette question est cruciale. Dans une commune où de nombreuses familles font face à des difficultés financières ; augmenter le coût des études ou fragiliser les conditions d'apprentissage, c'est fermer des portes à des jeunes qui ont pourtant les mêmes ambitions et le même potentiel que les autres.

Notre vision de la jeunesse va au-delà du seul champ de l'enseignement, c'est pourquoi nous avons proposé des amendements à cette motion, notamment sur la question de la mobilité, située au carrefour de la justice sociale et de la justice climatique. Se rendre à l'école, à l'université, en stage ou à une activité culturelle doit être accessible à toutes et à tous. A Bruxelles, l'abonnement « STIB » à 12€ par an pour les jeunes de moins de 25 ans illustre parfaitement une politique alliant pouvoir d'achat, autonomie des jeunes et transition écologique ; c'est cette vision que nous voulons porter.

Enfin, rappelons une évidence trop souvent oubliée, ces jeunes ne sont pas seulement les citoyens de demain, ils sont déjà des citoyens à part entière. Ils ont le droit de s'exprimer, de manifester et de participer aux décisions qui concernent leur avenir. Nous devons respecter cet engagement démocratique et veiller à ce que leur mobilisation se déroule dans le plein respect de leurs droits.

Pour notre groupe, investir dans la jeunesse, dans un enseignement de qualité, dans des transports accessibles et dans la transition écologique, ce n'est pas une dépense secondaire

: c'est un choix de société. C'est dans cet esprit que nous soutenons cette motion et les amendements que nous y avons portés.

C. CHERFAN :
La « TFA » cosigne la motion et soutien le « PTB ».

L. D'AGRO :
Je m'en réfère à ma première intervention sur le cadre de nos débats. Je crois que nous pouvons, et devons, tous nous retrouver sur un point essentiel, que j'espère unanime. Personne ici ne peut cautionner les actes de vandalisme et les destructions inacceptables que nous avons connus vendredi dernier ; il était nécessaire de le rappeler clairement.

On peut manifester, on a le droit de se faire entendre mais pas de tout détruire. Des commerçants ont perdu énormément, des bus de la « STIB » et des abribus ont été saccagés. Certes, il s'agit de l'œuvre de casseurs, mais il était primordial que notre Conseil condamne sans la moindre réserve ces actes de violence.

Monsieur le Président :
J'ai omis de dire qu'il y a trois amendements. Pouvons-nous considérer que le vote du Conseil est le même pour ces trois amendements ? La réponse étant positive, je ne procède pas à un vote distinct pour le texte ainsi amendé, le résultat étant le même.

N. KAMMACHI :
Monsieur D'Agro a choisi de ramener le débat sur la question des « casseurs » mais soyons tout à fait précis, cette motion porte sur la jeunesse, sur des milliers d'étudiants qui se mobilisent légitimement pour leur avenir ; ne faisons donc pas d'amalgame !